

DEMANDE D'ADMISSION

USCAR

(Unité de Soins Complexes en Addictologie de Reims)

Unité 32 - Hôpital Robert Debré – rue du Général Koenig - 51092 Reims cedex

Tél : 03 26 61 19 30 - Fax : 03 26 61 19 31

Mail : secretariat.uscar@epsm-marne.fr

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse :

Tél :

Médecin ou structure de soins à l'origine de la demande:

Date de la demande:

Date d'admission souhaitée:

Type d'hospitalisation souhaitée:

- Hospitalisation courte pour sevrage
- Programme thérapeutique de 3 semaines

Motif de la demande d'hospitalisation / objectifs / Points particuliers:

Antécédents:

- Médicaux:

- Chirurgicaux:

- Psychiatriques:

- Allergies:

Traitement actuel: (photocopie ordonnance si possible)

État clinique actuel:

- Somatique:

- Psychiatrique:

- Cognitif:

Conduites addictives:

- Tabac:

- Alcool:

- Cannabis:
- Opiacés:
- Autres:

Suivi addictologique: OUI NON

- Structure de soins:
- Référents:
- Antécédents parcours spécialisé:

Suivi Psychiatrique : OUI NON

- Structure de soins :
- Référents :

Régime alimentaire: Normal Autre:

Situation sociale:

- Logement: Personnel Collectivité Hébergement Aucun
- Revenus: Emploi RSA AAH Aucun Autre
- Couverture sociale: Mutuelle : CMUC Pas de mutuelle
- ALD: OUI NON Pathologie:

Motivation apparente aux soins addictologiques:

- Faible Moyenne Forte

Fait à _____ le _____

Cachet du médecin

Signature

Rappel:

Deux modalités d'hospitalisation sont proposées en fonction du projet thérapeutique du patient, de son état de santé et de ses motivations:

- l'hospitalisation courte (7 à 14 jours) a pour principaux objectifs :
 - la réalisation d'un sevrage dans un moment de crise
 - l'évaluation précise des conduites addictives et de leurs conséquences
 - la possibilité d'une accroche aux soins addictologiques
- le programme thérapeutique de 3 semaines, qui fait suite ou accompagne le sevrage, est un programme spécifique de soins individuels et groupaux s'appuyant sur une démarche d'éducation thérapeutique. Ses objectifs sont:
 - la consolidation du sevrage ou la mise en place d'une substitution
 - la réalisation d'un bilan addictologique complet
 - l'élaboration d'un projet de soins personnalisé
 - la préparation de la sortie et l'organisation de la prise en charge addictologique d'aval

Sur indication médicale, un patient initialement admis dans le cadre d'une hospitalisation courte peut bénéficier du programme thérapeutique de 3 semaines.